



# Procès-Verbal

## Commission Départementale Gestion des Compétitions JEUNES Masculins

N° 20  
11 Mars 2019

Par messagerie : Mickaël Herriau, Président  
Hubert Bernard, Nicolas Menard, Daniel Leparoux

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique

### 1. Approbation du Procès-verbal

---

La Commission approuve le PV n° 19 du 01.03.2019 sous réserve de lire :

- Date de la finale des Coupes U15 Intersport et U18 Jean Olivier, avancée au jeudi 30 mai 2019
- La rencontre GJ Loireauxence Vair – Elan Sorinières Foot est à jouer aux Sorinières le 16 mars 2019 en application de l'article 5.2.5

### 2. Championnats

---

La Commission fixe les rencontres reportées des 9 et 10 mars reportées aux premières dates disponibles au calendrier général.

#### **U18 D3 Masculin**

GJ Campbon Launay 2 – Nantes Dervallières : 17 mars 2019

#### **U15 D5 Masculin**

GJ Campbon Launay 3 – St Marc Foot : 16 mars 2019

*La rencontre suivante est inversée*

#### **U15 D4 Masculin**

Mouzillon Etoile 1 – Nantes Pin Sec ES 1 : 16 mars 2019 à Nantes

*La rencontre suivante sera fixée ultérieurement*

#### **U17 D2 Masculin**

Mouzillon Etoile 1 – Orvault RC 2

Le Président,  
Mickaël Herriau

Le Secrétaire,  
Hubert Bernard